

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 21 DÉCEMBRE 2024

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, M. Paul-Roger GONTARD,
Mme Laure MINSEN, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI,
M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO,
Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT,
M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY,
Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX,
Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE,
M. Loïc QUENNESSON, M. Cyril BEYNET, M. Arnaud PETITBOULANGER,
M. Bernard HOKMAYAN, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI,
Mme Laurence ABEL RODET, M. Bernard AUTHEMAN, Mme Kamila BOUHASSANE,
M. Thierry VALLEJOS, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAULT,
Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT, Mme Martine BAREL, M. Arnaud RENOUARD,
Mme Murielle MAGDELEINE, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Christine LAGRANGE,
M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Catherine GAY par M. Claude NAHOUM
M. Kader BELHADJ par Mme Isabelle PORTEFAIX pendant la présentation de la délibération
n°2
Mme Anne-Catherine LEPAGE par M. Julien DE BENITO
Mme Joanne TEXTORIS par M. Christian ROCCI
Mme Marie-Anne BERTRAND par M. Fabrice TOCABENS
Mme Sylvie MAZZITELLI par M. Arnaud PETITBOULANGER
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT
Mme Carole MONTAGNAC par Mme Murielle MAGDELEINE
Mme Annie ROSENBLATT par Mme Christine LAGRANGE
M. Mouloud REZOUALI par M. Jean-Pierre CERVANTES

ETAIENT ABSENT(E)S :

ETAIENT EXCUSE(E)S :

AR préfecture : 084-218400075-20241221-lmc1X010001c095-DE

Date de télétransmission : 23-12-2024

Date de réception en préfecture : 23 DÉCEMBRE 2024

AR préfecture : 084-218400075-20241221-lmc1X010001c095-DE

Date de télétransmission : 23-12-2024

Date de réception en préfecture : 23 DÉCEMBRE 2024

4

FINANCES : Approbation du Budget Primitif 2025 du Budget Annexe des Activités Aquatiques.

M. PEYRE

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Comme pour le Budget Principal, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le Budget Primitif du Budget Annexe des Activités Aquatiques.

VI. BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE DES ACTIVITES AQUATIQUES

Pour rappel, afin d'être en mesure d'identifier aisément l'ensemble des flux financiers entrants et sortants liés au stade Nautique, qui a été inauguré fin 2019, il a été créé au BP 2018 un budget distinct du budget principal.

Depuis 2019, ce budget dénommé « Activités Aquatiques » intègre également l'ensemble des crédits (investissement / fonctionnement et dépenses / recettes) concernant la gestion des piscines communales.

Le projet de budget primitif 2025 s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 10 366 539 €, tous mouvements confondus (réels et ordres).

La déclinaison des dépenses et recettes par chapitre s'établit ainsi :

A. Les recettes

Les recettes de **fonctionnement** inscrites pour un montant total de 5 305 339 € comprennent principalement :

- Les entrées pour 360 000 € dont 260 000 € pour le Stade nautique et 100 000 € pour les piscines (chapitre 70).
- Les participations des Département et Région pour l'utilisation des équipements par les scolaires pour 33 256 € (chapitre 74).
- Une subvention d'équilibre du budget principal à hauteur de 4 808 923 € prévue au chapitre 75 « Autres produits de gestion courante ».

Les recettes **d'investissement** correspondent à une inscription à hauteur de 5 061 200 € :

- 4 946 774 € en recettes réelles d'investissement qui comprend le FCTVA pour 158 000 € (chapitre 10), le solde des subventions d'investissement sur les travaux de rénovation thermique des piscines Jean Clément et Chevalier de Folard, pour 978 000 € (chapitre 13), ainsi qu'une autorisation d'emprunt à hauteur de 3 810 774 €.
- 114 426 € en recette d'ordre correspondant à la dotation aux amortissements (chapitre 040 en recettes d'investissement, contrepartie du chapitre 042 en dépenses de fonctionnement) »

B. Les dépenses

En dépenses de **fonctionnement**, les prévisions budgétaires pour 2025 s'élèvent à 5 305 339 € :

- - 2 517 991 € au titre de la gestion des 4 piscines,
 - 2 787 348 € au titre des charges de gestion du stade nautique.

Ces dépenses intègrent les frais courants et récurrents indispensables aux activités aquatiques (eau, énergie, personnel).

S'agissant de l'**investissement**, le montant inscrit de 5 061 200 € correspond :

- - Aux travaux de rénovation de la piscine Chevalier de Folard, dans le cadre d'un marché global de performance énergétique (3 350 000 €);
 - Aux travaux de la piscine Pierre Reyne (250 000 €);
 - Aux équipements pour les piscines (211 200€);
 - Au remboursement du capital de la dette pour la somme de 1 250 000 €.

L'encours de dette atteindra 16 236 974 € au 31/12/2024.

Ces propositions sont retracées en annexe 6.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29,

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Administration générale, finances et personnel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ADOPTÉ** le budget primitif 2025, toutes sections confondues, pour le budget annexe des Activités Aquatiques, la somme de 10 366 539 € en recettes et en dépenses ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à effectuer des virements d'article à article au sein d'un même chapitre tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à effectuer des virements entre chapitres selon les conditions énoncées par la nomenclature comptable et financière M57 dans la limite d'un taux de 7.5%;
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

ADOPTÉ

Ont voté contre : Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

Se sont abstenus : Mme Ghislaine PERSIA, Mme Martine BAREL, M. Jean-Pierre CERVANTES, M. Mouloud REZOUALI, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

Le Maire
Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance
M. David FOURNIER

PARVENU A LA PREFECTURE LE 23 DÉCEMBRE 2024

ACTE PUBLIE LE 24/12/2024